



SOMMAIRE

Rapport moral

Rapport d'activité

1	➔ Les Adhérents	6
2	➔ Les Bénévoles	8
3	➔ Les Salariés	11
4	➔ Les Actions	12
5	➔ Le pôle éducatif	14
6	➔ La famille	20
7	➔ L'insertion	24
8	➔ La vie de quartier	31
9	➔ Les actions sociales	32
10	➔ Les Spectacles	37
11	➔ Les Pratiques amateurs	40

Rapport financier

➔ Bilan des actifs	45
➔ Bilan des passifs	46
➔ Compte de résultat	47

RAPPORT MORAL

Cette année a été jalonnée de joies mais aussi d'inquiétudes avec cette pandémie survenue mi-mars qui nous a contraint d'annuler ou reporter certaines de nos activités.

Cette assemblée générale est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des bénévoles, administrateurs, professionnels qui ont œuvré tout au long de cette période difficile pour continuer de faire de cette maison de quartier un lieu d'échange et de convivialité. Parmi eux, je souhaite avoir une pensée particulière pour Dominique Bruineaud, notre directrice adjointe qui, après 34 années passées à CAP Sud, a fait valoir ses droits à la retraite.

Malgré cette période de trouble nous avons continué nos projets culturels et sociaux, et créé de nouvelles actions :

- Ouverture à la ferme de l'accueil extrascolaire des 3-6 ans
- Achat d'un Food truck
- Développement de l'action « territoire zéro chômeur » animé par Françoise Guérin

L'ensemble de ces actions n'aurait pu aboutir sans le soutien de nos partenaires associatifs institutionnels et leur soutien financier. Tous nos projets ont été réalisés dans un souci de gestion financière saine qui vous sera présentée par notre Trésorière.

Je finirai le rapport moral par une note personnelle. Il y a 3 ans j'ai accepté sans être candidat la présidence de cette association. Mais aujourd'hui de nouvelles obligations personnelles me contraignent à me retirer de ce poste. Je souhaite néanmoins que notre maison de quartier reste un lieu de bienveillance, qui nous permette à tous de « vivre ensemble ».

Benoît MORILLON

RAPPORT D'ACTIVITÉS

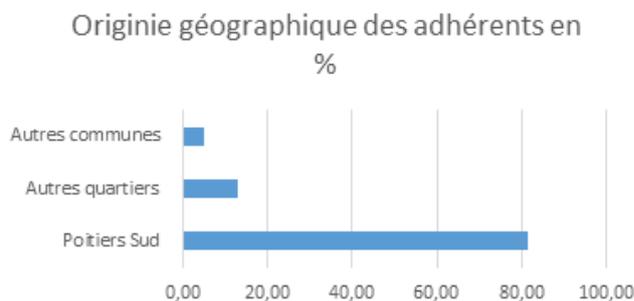
1. LES ADHÉRENTS

► Comparaison des adhérents sur trois ans

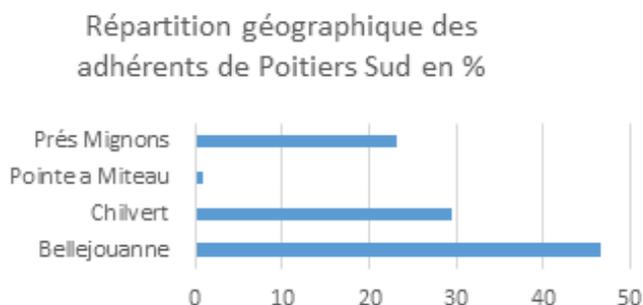
	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Nombre d'adhérents	1092	1095	1128
Nombre de familles	516	515	556

► Le lieu d'habitation

Une stabilisation du nombre total d'adhérents. Ceux-ci sont en très forte majorité (près de 80%) originaires de Poitiers sud, marquant ainsi notre fort ancrage territorial.

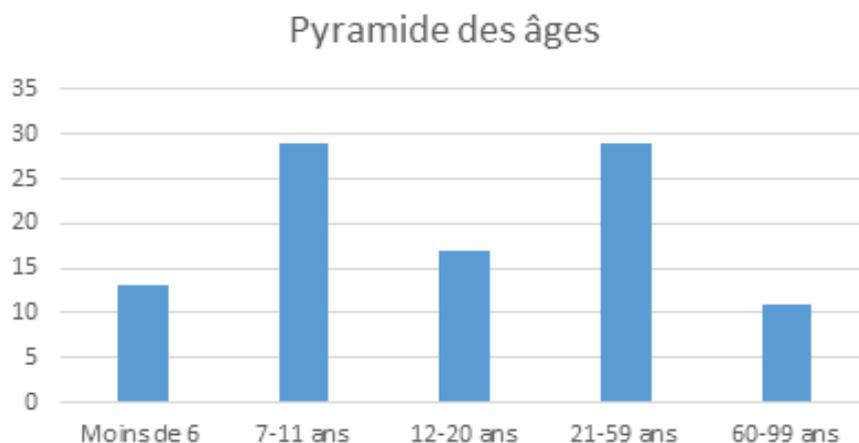


► Répartition géographique des adhérents de Poitiers Sud



A l'intérieur même du quartier de Poitiers Sud, une répartition moins uniforme des adhérents : une forte augmentation de la part des habitants de Bellejouanne, qui représente presque la moitié des adhérents. (La Pointe à Miteau est un quartier essentiellement commercial).

► L'âge



Près de 60 % de nos adhérents ont moins de 20 ans, traduisant la forte activité enfance/jeunesse de l'association.

► Les ressources



63 % de nos adhérents ont un quotient familial inférieur à 772 €. Cette forte augmentation est à corrélérer avec l'origine géographique (Bellejouanne majoritairement) rendant visible la situation économique précaire des habitants de cet IRIS.

Si l'un des objectifs majeurs de CAP Sud est le « *vivre ensemble* », il semble atteint au regard des différents graphiques. Nous pouvons observer une mixité dans nos adhérents, mixité en termes d'origines, de genres, d'âges et de revenus.

2 • LES BÉNÉVOLES

CAP Sud est engagé dans une démarche formelle d'accueil des bénévoles : guide du bénévole, rendez-vous d'accueil, soirée de remerciements, charte du bénévolat ainsi qu'une convention d'engagement.

L'activité « l'Épicerie » implique plus de vingt bénévoles qui fournissent plus de **7000 heures de bénévolat**.

Des temps de formation sont proposés tout au long de l'année aux bénévoles de CAP Sud : sécurité alimentaire, gestes et postures ont été proposés aux bénévoles de « l'Épicerie ».

La plupart des ateliers de pratique en amateur sont encadrés par des bénévoles : Restauration de meuble/tapisserie, couture, cartonnage, tricot, « Martine Bricole » l'animation de ces ateliers représente plus de **1 400 heures de bénévolat**.

L'accueil des spectacles est réalisé en grande partie par le groupe de bénévoles « *shining* » pour un total de **640 heures de bénévolat**.

Les manifestations de quartier telles que la Fête de quartier, 1 2 3 soleil, la fête des lumières ou le festival « *Écoutez Voir ! à Poitiers Sud* » mobilisent plus de cinquante bénévoles qui totalisent plus de **450 heures de bénévolat**.

L'accompagnement de groupes d'enfants et d'adolescents, l'aide aux devoirs mobilisent plus de **544 h**.

Enfin, le pilotage de l'association par les habitants élus au Bureau et au Conseil d'Administration représente plus de **560 heures de présences cumulées**.

Au total en 2019, la valorisation de ce bénévolat représente la somme de **113 270 €, soit près de 7 équivalent temps plein**.

► Les instances statutaires

L'article 10 de nos statuts stipule que l'association est administrée par cinq instances :

- L'Assemblée Générale,
- Le Conseil d'Administration,
- Le Bureau,
- La Commission personnel,
- Les Commissions thématiques.

Le Conseil d'administration :

composé de 22 membres élus par l'assemblée Générale (19 représentants des habitants, 3 représentants des associations). Il est investi des pouvoirs les plus étendus, Il gère les biens et intérêts de CAP Sud, détermine l'emploi des fonds, propose le budget prévisionnel et en assure le suivi.

C'est le Conseil d'Administration qui arrête et gère les orientations de CAP Sud.

En 2019, il s'est réuni à 8 reprises pour :

- Suivre, initier, faire le bilan d'actions et d'animations telles que les services civique à CAP Sud,

Territoire Zéro Chômeurs, 1001 Territoires etc...

- Établir une position « *politique* » par exemple sur sa position lors du grand débat national « *post gilets Jaunes* »,
- Préparer le dossier d'accueil de enfants de moins de 4 ans à la ferme des Prés-Mignons.
- Mener le travail d'évaluation du projet social de territoire et de la convention Pluri annuelle d'objectifs
- Valider la politique ressources humaines proposée par la commission des ressources humaines.

Le Bureau composé de 8 membres désigné par le Conseil d'administration, Il est chargé d'assurer l'ensemble des tâches à caractère administratif et technique découlant des décisions prises par le Conseil d'Administration. Il rend compte de son travail à chaque réunion du Conseil d'Administration

Il s'est réuni à onze reprise en 2019.

► Les commissions

Certains membres du conseil se sont investis dans différentes commissions ou groupes de travail :

• Commission du Personnel :

Composée de trois administrateurs, elle assure le suivi de la fonction « *Employeur* » de l'association. Elle s'est réunie notamment pour valider le plan de formation et les différents jurys de recrutement.

• Commission « Projet social de territoire » :

Mandatée par le Conseil d'Administration, elle est en charge de la construction de la démarche " Projet social de territoire ". Elle a proposé au conseil d'administration, la méthode de construction qui s'appuiera sur un diagnostic social, accompagné par l'université de Poitiers.

• Commission de suivi du projet de Fusion des Ecoles :

Elle est composée de 4 administrateurs, d'animateurs, de la responsable du Pôle Éducatif et du directeur de CAP Sud. Depuis juillet 2019 suite à l'annonce par la municipalité de Poitiers du report de toute décision concernant le projet à décembre 2020. Cette commission est en « *stand-by* ».

• Commission financière :

Elle est composée de la trésorière accompagnée de 3 administrateurs, de la comptable et du directeur. Elle s'est réunie quatre fois en 2019. Sa mission est d'assurer le suivi de l'exécution du budget voté par le Conseil d'Administration et de proposer un budget prévisionnel pour l'année suivante.

• Évaluation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs :

Ce texte signé entre la Ville de Poitiers, la C.A.F. de la Vienne et chacune des 10 maisons de quartier de Poitiers, indique les grandes missions confiées à l'ensemble des maisons de quartiers, les axes et les actions portés par chacune d'entre elles sur son territoire. C'est avec les 9 autres maisons de quartier, réunies au sein du collectif des maisons de quartier, que CAP Sud participe à ce travail.

Nous avons choisi de mener cette action sous forme d'une « *recherche action* », en nous appuyant sur l'expertise « *d'Accolades* ». Cette coopérative est spécialisée dans l'accompagnement de projet de

développement local et d'évaluation dans le cadre d'une démarche participative.

De novembre 2018 à novembre 2019, des administrateurs, des partenaires, des habitants, des salariés ont produit une évaluation à l'échelle de la Ville, de l'impact des maisons de quartier en terme de cohésion sociale, de vie démocratique, de citoyenneté.

- **Suivi du G.E.S.C :**

En tant que membre fondateur du Groupement d'Employeurs Socio-Culturel, nous disposons de deux sièges au sein de cette association. Le G.E.S.C permet la mutualisation d'emplois, il offre de meilleures conditions de travail notamment aux animateurs. Au total sur l'année 2019, **6 salariés étaient mis à disposition** de CAP Sud par le G.E.S.C (postes d'animateurs du Pôle éducatif et poste de chargée de communication)

3 • LES SALARIÉS

L'association a employé **55 personnes en 2019** dont :

- **18 personnes** à temps plein,
 - **16 personnes** à temps partiel (3/4 ETP),
 - **11 personnes** à temps partiel entre mi-temps et 3/4 ETP,
 - **2 personnes** à temps partiel inférieur à un mi-temps,
- Et **8 personnes** en contrat d'engagement éducatif, pour les accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires,
Et 1 animateur d'atelier (Gym, yoga etc),

L'association a employé des intermittents du spectacle. Elle bénéficiait jusqu'en octobre 2019 également de mises à disposition de 2 agents de la Ville de Poitiers à temps plein. Cette mise à disposition a cessé avec le départ en retraite de la secrétaire chargée de l'accueil et la mutation du responsable de l'entretien des locaux. Enfin **6 salariés du G.E.S.C** sont mis à disposition de CAP Sud à temps partiel.

Afin de répondre au mieux aux objectifs fixés par l'association, les salariés ont bénéficié de formations professionnelles sur des thématiques liées soit au territoire, soit au public, soit à l'élargissement de compétences.

► Formations en 2019 :

Formations diplômantes :

- B.A.F.A : 6 salariés
- B.P.J.E.P.S : 3 salariés
- D.U.T Carrières sociales : 3 salariés

Formations « Maintien des compétences »

- Logiciel CLOE paie /compta : 2 salariées
- P.S.C.1 : 7 salariés
- C.L.A.S : 6 salariés

Au total, **23 salariés différents**, soit 289 jours de formation.

A noter que cet effort important de qualification du personnel de CAP Sud, n'a été rendu possible que par :

- Les contrats aidés qui ont permis d'assurer le remplacement des salariés partis en formation
- Du fond de formation UNIFORMATION et de la Commission Nationale Emploi Formation (ALISFA)

Cette politique de qualification des ressources humaines se heurte aux changements de la politique nationale de l'emploi : Fin des emplois aidés, modification des règles de financement de la formation professionnelle

4 • LES ACTIONS

Durant l'année 2019, nous avons poursuivi les actions du projet social de territoire. Celle-ci seront développées, dans le présent rapport d'activités, en thématique : L'action culturelle, le spectacle vivant, les actions éducatives, les actions d'insertions, les actions d'Animation du Territoire. Au-delà de ces actions deux projets ont mobilisé les énergies bénévoles et professionnelle de la Maison de quartier :

► La Fusion des écoles.

En 2017, CAP Sud a été chargé par la municipalité d'émettre un diagnostic en vue de la fusion des écoles Marcel Pagnol et Ernest Pérochon. Pour mener à bien ce travail, nous avons organisé une série de rencontres par "groupes de pairs" :

Ce premier temps a permis l'élaboration de préconisations pour la réussite du projet de fusion.

Elles portent sur :

- La création d'une École Innovante,
- Une gestion adaptée, des espaces collectifs,
- Des transports facilitant la vie des familles.

Le Comité de Pilotage de la fusion des écoles a présenté un avis, retenu par le Maire de Poitiers, d'installer une nouvelle école sur le site actuel de l'École M. Pagnol après un travail de déconstruction totale de celle-ci et reconstruction d'une nouvelle école « innovante ».

En 2019, nous avons participé aux différents temps de réflexion proposé par le « *programmiste* » nommé par la collectivité pour proposer un cahier des charges support à l'étude architecturale.

Les équipes du Pôle éducatif, concernées au premier chef, ont entrepris un travail de réécriture du projet éducatif de CAP Sud. Celui-ci vise l'épanouissement et la réussite de tous les enfants et la prise en compte des parents dans tous les projets éducatifs et pédagogiques tant dans nos différents accueils qu'au sein de l'école.

En juillet 2019, en comité de pilotage du projet de fusion des écoles, la collectivité a annoncé le report de toute décision concernant ce projet, pour des raisons budgétaires, à décembre 2020. A ce jour, nous sommes en attente des décisions prises par la Municipalité. Avec l'urgence sanitaire, la crise économique qui nous menace, nous pensons qu'il y a urgence à résoudre les questions d'échecs scolaires

5 • LE PÔLE ÉDUCATIF

Le pôle “ éducatif “ articule différents lieux d'accueil aux missions complémentaires qui réunit l'enfance, la jeunesse et la famille.

Le Pôle est animé par des professionnels de l'animation. Tous, veillent à la sécurité physique morale, affective de chaque enfant et chaque jeune, de façon à ce qu'ils s'épanouissent, se divertissent en respectant les envies de chacun et les règles de la vie collectives.

► À chaque âge, son espace ...

Les espaces et les objectifs évoluent. Préserver les repères du jeune enfant, de l'enfant et du jeune contribue à instaurer un climat de confiance et de bien-être. Accueillir les familles sur chacun des espaces, c'est leur donner la possibilité de découvrir nos ambitions éducatives à travers un aménagement et une organisation réfléchis autour des besoins de leur enfant.

► Nos différents accueils de loisirs sont :

C'est un temps d'accueil permettant aux enfants de vivre des expériences, de se socialiser, de favoriser l'expression, de découvrir par l'expérimentation. C'est également un espace favorisant l'épanouissement personnel de l'enfant, du jeune ou chaque animateur accompagnement et développe leur créativité et leur imagination. C'est également un espace d'apprentissage au vivre et au être ensemble (notion de respect de soi, des autres, du matériel et de son environnement)

► La relation avec les familles :

Nous avons pour volonté d'inscrire notre projet dans une démarche de co-éducation avec les parents et les acteurs qui participent au quotidien à l'éducation des enfants et des jeunes. Une co-éducation réussie avec les familles, c'est l'attention portée à l'accueil, à la communication, à la parole des parents.

La relation se créer au sein d'Espaces ouverts. Les accueils de loisirs privilégient la communication. Les relations établies avec les parents facilitent leur implication et leur participation à la vie de l'accueil contribuant ainsi au bien-être des enfants. Les échanges et les rencontres sont donc fréquents autour d'événements festifs.

► Les activités proposées sont diverses :

Activités manuelles, de plein air, d'expression culturelles, scientifiques, à vocation sportive et de découverte. Les activités sont toutes adaptés à l'âge des enfants et à leurs envies puisqu'ils sont associés aux choix. Les activités sont alternées avec des moments de détente et de repos, d'hygiène et de restauration. Les enfants et les jeunes sont sensibilisés à la participation à la vie collective, à l'autonomie et à la responsabilisation.

L'enfance :

PENDANT L'ÉCOLE, LE MATIN, LE MIDI ET LE SOIR

Le matin avant l'école d'Ernest Pérochon

L'accueil du matin se fait dans l'école élémentaire d'Ernest Pérochon. C'est un moment privilégié où l'enfant commence la journée à son rythme.

Dès 7h30 tous les jours de la semaine Sonia, Abduljalil, Abdurahaman accueillent les enfants.

Chaque matin, les enfants arrivent de manière échelonnée et les animateurs leurs proposent un accueil adapté à leurs besoins et à leurs envies. Des activités libres sont proposés comme jeux de société, dessins, jeux de ballons dans la cour si le temps le permet.

Une activité le matin : Origami de Sonia, animatrice du pôle éducatif : « *Lorsque l'origami est pratiqué avec un groupe, les enfants s'entraident pour suivre et comprendre les explications, et exécuter les pliages dans l'ordre, dans le but d'atteindre un objectif commun.* »

Les accueils de loisirs du midi



En pause méridienne dans les écoles Élémentaires Marcel Pagnol et Ernest Perochon :
Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis en période scolaire

La pause méridienne est découpé en deux temps : le temps de repas avec un premier et un deuxième service et le temps des activités. Ce moment de la journée doit être un moment de plaisir, de détente, de jeux et de récréation.

- Le Projet chauffage solaire

Par Vincent animateur pôle éducatif

Réalisation d'un chauffage solaire avec les enfants en carton sur les pauses méridiennes et le soir afin de leur démontrer que l'on peut créer un chauffage sans électricité ou combustibles, mais uniquement avec le soleil et le principe d'effet de serre. Nous avons réalisé une boîte en carton avec deux ouvertures : une en haut et une en bas. À l'intérieur de ce carton, nous avons installé une toile noire qui absorbe la lumière et donc la chaleur du soleil. Les enfants ont terminé par fermer cette boîte avec un film transparent pour capter la lumière. La chaleur est ainsi emprisonnée dans la boîte et ne peut sortir que par le haut (elle monte naturellement contrairement au froid qui reste en bas).



Après avoir fini le chauffage, il a fallu lancer des tests pour prouver aux enfants du fonctionnement. Avec l'aide d'un thermomètre, les enfants ont relevé la température à l'entrée du chauffage et à la sortie. Ils ont relevé une température de 19 °C à l'entrée et de plus de 38°C à la sortie du chauffage. Nous avons effectué plusieurs tests à des jours différents pour bien démontrer l'efficacité de ce système.

Pour aller plus loin, le but est de créer ce chauffage en bois, isolé, très performant et surtout avec un système de ventilation branché à un panneau solaire pour expulser l'air chaud plus rapidement. Le ventilateur ne se met en route que lorsqu'il y a du soleil et évite ainsi d'expulser de l'air froid. De plus, les enfants pourront en construire un pour réchauffer de l'eau car il s'agit à peu près du même procédé.

LE SOIR APRÈS L'ÉCOLE

Les accueils du soir dans les écoles Marcel Pagnol et Ernest Pérochon :

Tout au long de l'année, l'équipe d'animation a pour objectif de proposer, de mettre en place et d'accompagner les enfants sur une multitude d'activités, dans le cadre de leur projet d'animation. Durant les temps d'accueil, les animateurs jouent un rôle prépondérant sur la sensibilisation de certaines notions comme le respect, le partage, la valorisation de l'enfant à travers ses réalisations sur l'ensemble de l'année.

Quelques projets de l'année ...

• Le Club couture sur l'accueil périscolaire E. Perochon.

"Différents ateliers couture auprès des enfants de l'école E. Perochon ont été fait. Les enfants ont d'abord appris à coudre à la main sur de la feutrine (fabrication de petite pochette). Ils ont ensuite voulu monter un spectacle de marionnettes à doigts pour les maternelles de l'école. Les enfants ont confectionné leurs marionnettes en fonction des comptines choisies et ont présenté leur spectacle devant 2 groupes de 10 enfants (mai 2019). À la rentrée scolaire, les enfants ont souhaité refaire un spectacle auprès des maternelles. Ils ont inventé des histoires autour d'halloween et ont fabriqué leurs personnages en feutrine. Ils ont décoré le castelet et ont envoyé une invitation aux enfants de l'accueil périscolaire maternelle. Deux groupes

Rédigé par Justine animatrice pôle éducatif

d'enfants sont venus assister à la représentation (octobre 2019). Lors de la fête de Noël et de l'école (décembre 2019), le club couture a présenté un spectacle de marionnette autour de deux albums jeunesse. Le spectacle a été préparé entre novembre & décembre sur les temps périscolaires du soir et de la pause méridienne."



• Une fusée comme Hergé

Rédigé par Julien F animateur pôle éducatif

“En 2019 les enfants de l'accueil périscolaire E. Perochon ont participé à un projet d'animation en partenariat avec deux enseignants de l'école et leur classe de CM1-CM2. Les objectifs étaient de faire vivre le lien entre les deux équipes, animateurs et enseignants, de fédérer les enfants autour d'un projet collectif. La thématique retenue, l'aérospatiale, était un sujet attrayant pour les enfants. Elle s'articulait autour de l'univers, la conquête de l'espace et les engins volants. En classe, les élèves de CM1-CM2 ont abordé cette discipline scientifique et ont expérimenté les contraintes physiques et techniques rencontrées par les engins se déplaçant dans ces milieux. Sur le temps périscolaire, les enfants ont réfléchi à la réalisation d'un de ces modes de transport, et



le choix s'est porté sur la fusée dessinée par : Hergé dans Tintin objectif lune. Le chantier a duré 7 mois. La construction s'est faite essentiellement avec des matériaux de récupération, carton, journaux, bois et colle maison. Un chantier commun d'une demi-

journée a été organisé. L'avancée des travaux pouvaient être suivie grâce à l'affichage des plans et de photographies. Finalement, les enfants ont réalisé ensemble une fusée qui mesurait 5 mètres de haut et 3 mètres de large à la base. Elle n'a pas pu être présentée en fin d'année en raison de l'épisode caniculaire mais a été exposée lors de la soirée « retour de classe découverte des CM1-CM2 à la cité de l'espace ».

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Le CLAS : Contrat d'accompagnement à la scolarité, inscrit dans le cadre d'une charte nationale CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité), s'adresse aux enfants du CP au CM2. Il privilégie l'aide méthodologique et la pédagogie du détour. Bien que ce soit un accompagnement à la scolarité, le CLAS ne se résume pas à seulement faire les devoirs. Il encourage l'envie d'apprendre et le plaisir de découvrir, en s'attachant à renforcer la confiance des enfants dans leurs capacités de réussite. Il contribue à l'épanouissement personnel de l'enfant.

LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

L'accueil de Loisirs « *La Ferme des Près Mignons* »

- Un accueil de loisirs 3/6 ans :
- Un Accueil de Loisirs Maternel (ALM) pour les petites sections, les moyennes sections et les grandes sections
- Un accueil de loisirs 6/8 ans
- Un accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les CP, CE1, CE2

Ouverture les mercredis pour les enfants de 3 ans à la Ferme des Près Mignons :

En 2019, un travail partenarial entre les services de la Ville de Poitiers, le CCAS Petite Enfance et

CAP Sud a permis la création en novembre 2019 d'un nouvel Accueil Collectif de Mineurs à la Ferme des Prés-Mignons pour les enfants de moins de quatre ans scolarisés.

Il est soumis à une autorisation délivrée par la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Les objectifs pour 2020 sont orientés vers l'augmentation de notre capacité d'accueil pour les moins de six ans :

- Ouverture et mise aux normes de toilettes adaptés pour les maternelles et les élémentaires
- Sécurisation des portes extérieures du bâtiment

Une fois les travaux réalisés, notre capacités d'accueil passera de 35 enfants en ALM et 20 en ALSH.



Création du PAS' Ados :

Suite à l'ouverture d'un nouvel Accueil Collectif de Mineur à la Ferme des Prés Mignons, nous avons créé un nouveau groupe, le « PAS'Ados » pour les enfants scolarisés en CM1 et CM2. Ce groupe est accueilli les mercredis et pendant les vacances scolaires dans les locaux de CAP Sud. Le « PAS'Ados » est un accueil intermédiaire entre accueil « enfance » et accueil « jeunes ». Il est sous la direction de la jeunesse et les animateurs proposent aux enfants des activités adaptées dans un cadre sécurisé. Les enfants continuent à bénéficier de la prestation repas des services de la Ville de Poitiers.

Un Accueil de Loisirs Multi Activités A.L.M.A

L'ALMA est un accueil de Loisirs qui fonctionne les mercredis après-midi et l'été. Cet accueil propose des activités en lien avec la découverte d'une pratique sportive et il met en place un accompagnement à la pratique du football au club de Ligugé.

L'accueil de Loisirs Multi Activité propose des activités favorisant la découverte sportive accessible au plus grand nombre. Il fonctionne avec un effectif complet tout au long de l'année en accueillant 55 enfants de 6 à 15 ans.

Les projets développent des collaborations avec de multiples acteurs éducatifs pour permettre aux enfants d'accéder à la pratique et à la découverte sportive. Un des objectifs est d'en appréhender les bienfaits de santé/bien-être ainsi que de socialisation.

Nous travaillons étroitement avec le Club de Ligugé pour le football et les éducateurs sportifs de la Ville de Poitiers. Les animateurs de l'ALMA proposent des initiations qui ont une finalité ludique, récréative sans objectif d'acquisition d'un niveau technique ni de performance. Les différentes activités proposées sont accessibles et adaptées à l'ensemble des enfants.

La Jeunesse :

LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

L'accueil de Loisirs « L'espace jeunes »

En septembre 2019, une nouvelle équipe a été mise en place afin de poursuivre le travail mené l'année précédente concernant la participation des jeunes au sein de CAP Sud.

Ce sont 27 jeunes qui viennent les mercredis après-midi avec une proposition d'activités sur des vendredis et/ou samedis en soirée (sorties au théâtre, aux événements sportifs des clubs de Basketball, volleyball, hockey, ...). La tranche d'âges des jeunes se situe entre 11 et 15 ans.

Pour les vacances scolaires, l'équipe pédagogique propose un programme adapté aux rythmes des adolescents en proposant des activités sportives, des sorties culturelles et des temps collectifs. Les activités proposées sont choisies et discutées avec les jeunes au préalable afin de répondre au mieux à leurs attentes.

LE SOIR APRÈS LE COLLÈGE

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité.

Pour l'année 2019, 24 jeunes différents ont eu accès au Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ce qui représente 18 familles. Julien est à la coordination du C.L.A.S, épaulé par Chloé et Frank ainsi que 2 bénévoles : Jacqueline et Philippe. Sur l'année scolaire 2019-2020, 18 jeunes sont inscrits entre la 6e et la 3e sur les collèges Henri IV et Th. Renaudot. Des projets sont menés tout au long de l'année comme la cuisine avec Chloé ou un projet de réhabilitation de l'espace jardin de la ferme.

Nous voulons permettre à chacun des jeunes accueillis de développer son organisation, son autonomie ainsi que sa curiosité.

Ces temps sont organisés tout au long de l'année scolaire, les lundis mardis et jeudi de 17h45 à 18h45. Ils sont animés en petits groupes. Les accompagnateurs proposent de l'aide dans l'organisation du travail et un accompagnement sur les devoirs ainsi que des projets culturels, artistiques ou sportifs.

► Des rencontres formelles comme les préinscriptions faites au mois de juin permettent aux coordinateurs de rencontrer les familles, de discuter de la scolarité de leurs jeunes, de s'exprimer sur leurs attentes du C.L.A.S. et de l'équipe d'animation.

► Des rencontres individuelles ont lieu avec le coordinateur deux fois dans l'année afin d'échanger avec les parents sur le suivi scolaire de leur enfant.



6 • LA FAMILLE :

► Les principales actions réalisées :

• **Grain's de Loisirs** : dispositif qui permet aux familles de capitaliser et de convertir leur investissement dans les actions de CAP Sud en activités de loisirs pour eux et/ou leurs enfants

• **Des sorties en familles** : elles sont proposées régulièrement à l'approche de chaque vacances scolaires, soit en grand groupe (50 places) soit en groupes restreints (8 à 10 personnes)

• **Le Café des parents** une à deux fois par mois, les vendredis matins, après la rentrée des classe, les parents se retrouvent à MédiaSud pour échanger autour du quotidien des parents et de leurs enfants. Combien de séances en 2019 ? combien de parents ?

• **Une semaine d'animation Parents/enfants** : La semaine de la parentalité s'est déroulée en novembre, en partenariat avec les acteurs de la Coordination Éducative Territoriale. Le thème retenu en 2019 étant « *Vivre ensemble, ça s'apprend* ». Combien de séances en 2019 ? combien de parents ?

• **Un atelier parents/enfants** « Partage autour du chant » : En partenariat avec l'École Maternelle Marcel Pagnol, Les Goules Poly et le Toit du Monde, un atelier associant des parents, leurs enfants, les intervenants et les enseignants s'est déroulé sur la deuxième partie de l'année scolaire. Il avait pour objectif un partage de chants et comptines issus de la culture des mamans vers les enfants. Il a permis une présentation du travail effectué durant le Festival "*Ecoutez Voir à Poitiers Sud !*" et à l'occasion de la fête de l'école Maternelle en juin 2018.

► L'accès aux loisirs et les moments partagés

• Les sorties

Le projet consiste en la mise en place d'une offre de sorties en direction des familles du quartier de Poitiers Sud. Les sorties permettent aux familles de vivre pleinement avec leurs enfants des moments de détente, de plaisir et de renforcer ainsi la cohésion familiale. Véritable temps de respiration dans un quotidien, ces journées sont également l'occasion de rencontrer d'autres personnes du quartier. C'est un temps de vie en groupe, constructeur de liens. En 2019, plusieurs familles ont participé aux sorties proposées par CAP Sud, avec, comme chaque année, un pic de fréquentation pendant la période estivale et ses habituelles sorties d'une journée au bord de la mer. Petits et grands ont ainsi découvert différents lieux de la région, aussi bien en extérieur

avec des sorties baignade, des concerts, visite de fermes, balade en forêt, qu'en intérieur pendant la saison hivernale avec des sorties cinémas, bowling, spectacle...

Environ 70 familles différentes ont bénéficié des sorties



• Les séjours

Les vacances, c'est l'occasion de respirer, de passer un bon moment en famille.

Pour favoriser le départ en vacances et permettre de prendre l'air et s'évader du quartier le temps d'un week-end, CAP Sud propose durant l'année des départs dans la région.

En 2019, munis de nos trois minibus, deux séjours ont été réalisés, l'un à destination de Chatelaillon et son fameux festival du Cerf-Volant en avril, l'autre direction La Palmyre et son zoo en octobre. Ainsi, **12 familles sont parties en vacances** avec CAP Sud sur l'année 2019, **soit 47 personnes.**



• Des ateliers cuisine aux repas partagés

Les ateliers cuisines, sous la forme d'actions collectives, sont de véritables moments de convivialité, qui réunissent des personnes volontaires pour cuisiner dans une ambiance chaleureuse. Au-delà du mélange de saveurs et d'odeur, c'est un partage de connaissances, de savoir-faire, d'astuces et de spécialités. C'est l'occasion de découvrir de nouveaux aliments, de nouvelles façons de cuisiner mais aussi d'avoir un temps privilégié pour échanger, prendre le temps de manger ensemble et prendre du temps pour soi.



• Atelier créatifs parents/enfants

A l'occasion du Festival Écoutez-Voir, des parents et des enfants du quartier ont été invités à se réunir un samedi en avril pour créer, à partir de cartons et de peinture, mais surtout de leurs mains et de leur imagination, des masques de toutes formes et grandeurs. Avec l'aide de Mélanie et Christel, scénographes sur le festival, ces créations sont venues fleurir le parvis de CAP Sud pour le samedi de fermeture de l'évènement !



• Les Grain's de loisirs

Tout au long de l'année, les habitants du quartier viennent prêter main forte en cuisine pour réaliser des repas ou amuse-bouche, nécessaires au bon déroulement d'évènements ayant lieu à CAP Sud. Chacun participe à sa façon, en étant porteur de l'atelier et ainsi proposer sa propre recette, en étant apprenant ou encore en participant en proposant son aide... tout le monde à sa place avec ses compétences !

Les personnes participantes à ces ateliers « cuisine » se voient remettre des coupons « Grain's de loisirs », qui ont une valeur limitée dans le temps. Les habitants peuvent utiliser les coupons comme ils le souhaitent pour participer aux différentes activités proposées par l'association (accueil de loisirs, activités de découverte adultes, enfants). Les Grain's de loisirs réduisent les coûts des activités et valorisent la participation des habitants.

30 participants

Parentalité

La semaine de la Parentalité 2019 : « *Vivre ensemble, ça s'apprend* »

La semaine de la parentalité c'est : échanger, se rencontrer autour d'une problématique autour de laquelle des partenaires et des professionnels s'associent pour proposer des temps où chacun trouve sa place avec ses compétences, ses connaissances et ses questionnements de parents.

La question du vivre ensemble et ce thème, tel qu'il a été traité, a été choisi par un groupe de parents à l'occasion d'un Café des Parents. A la suite de nombreux échanges autour du quotidien de leurs enfants et de leurs rapports entre eux, éclairés par les conseils de Delphine Le Bihan, psychologue, les habitants ont choisi de s'orienter vers ce thème, pour qu'il soit traité plus largement, et différemment à l'échelle du quartier, par le biais d'un Théâtre forum, de spectacles, de « *Papotons* » etc.

• Les ateliers « La Récré des Parents »

Les vendredis matins à Média Sud, une à deux fois par mois, des parents se rencontrent, après avoir déposés leurs enfants à l'école, pour discuter de parentalité, éducation, école... Delphine Le Bihan, psychologue spécialisée dans l'enfance, intervient à plusieurs reprises au cours de l'année autour de thématiques choisies par les parents.



• 1001 Territoires : En associant les parents tous les enfants peuvent réussir

Déjà en janvier 2018, avec une première rencontre réunissant à la fois les parents, les administrateurs et les animateurs de différentes maisons de quartier autour de la question de la réussite éducative, CAP Sud s'était lancé dans la démarche qui défend que « *En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir* ». En 2019, CAP Sud s'est engagé à nouveau dans cette démarche, appelée maintenant 1001 Territoires, aux côtés de cinq autres maisons de quartier. L'objectif principal de ce processus est de faire alliance entre acteurs de l'éducation et parents, pour la réussite de tous les enfants.

Etant convaincus que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et qu'ils détiennent des savoirs et des compétences, c'est la raison pour laquelle CAP Sud souhaite s'investir dans cette démarche et ainsi se positionner aux côtés des parents du quartier pour affirmer leur rôle et leur légitimité. L'objectif étant de constituer des groupes de parents, de s'assembler, de façon à unir nos forces en mutualisant les expériences et ressources des uns et des autres, nous souhaitons créer la possibilité de travailler ensemble à la réussite de tous les enfants et de faire en sorte que les parents soient associés pleinement aux démarches et décisions relatives à l'éducation de leurs enfants.

Pour amorcer pleinement cette démarche et notre engagement dans celle-ci, un groupe de travail dans lequel nous prenons part se réunit régulièrement pour définir la direction que nous souhaitons suivre collectivement.

Contrat Local d'Accompagnement pour les familles

• Les ateliers Français :

En partenariat avec le Toit du Monde ont été organisés, dans la première partie de l'année 2019, les lundis matins, pendant les périodes scolaires, des ateliers de Français pour les parents du quartier.

Le contenu des ateliers a été personnalisé, adapté à la demande de chacun, visant surtout à favoriser l'expression orale, la compréhension du milieu scolaire et la communication avec les acteurs éducatifs. Pour cela, des thèmes très pratiques ont pu être abordés, tels que le programme mensuel de CAP Sud (dates, horaires, inscriptions aux activités, sorties, ateliers...), l'environnement et la vie de quartier, ou encore le suivi scolaire de leur(s) enfant(s) (cahier de liaison, organisation scolaire).

Une rencontre a été organisée avec le directeur de l'école Marcel Pagnol, ainsi qu'avec les acteurs de la restauration scolaire, l'occasion pour les participants de poser leurs questions et découvrir le fonctionnement interne.

Des rencontres régulières avec Nathalie BACLE, responsable de Média Sud ont également été organisées, permettant au groupe de découvrir le fonctionnement de la médiathèque et de s'approprier le lieu.

Combien + combien de familles

• Le projet d'école Parents/enfants : Chants du monde

En partenariat avec l'école maternelle Marcel Pagnol, les Goules Poly et le Toit du Monde par le biais du CLAS Ateliers de Français, un groupe de 8 parents a partagé des chants et comptines issus de leur propre enfance et de leur culture, dans le but de les enseigner aux enfants de la maternelle et de partager des moments musicaux avec eux. Ce projet a été, dans un premier temps, l'occasion d'échanger en petit groupe de parents, de façon conviviale et différente, sur la culture de chacune des participantes.

D'autres part, ces ateliers et ce partage au sein de l'école de leur enfant a permis aux parents de partager une activité commune avec leur enfant, leur permettant d'échanger sur celle-ci, de valoriser la langue parlée à la maison de l'enfant au sein de son école, et d'impliquer le parent dans un travail scolaire, sans enjeu d'évaluation.

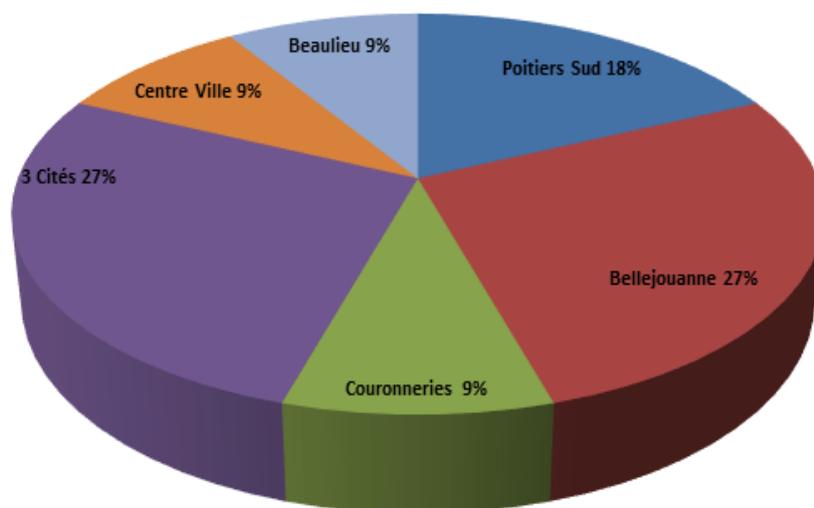
Enfin, ces ateliers ont permis de faciliter la communication entre la famille et l'école autour d'un projet commun.

L'objectif final de ce projet étant de créer une chorale à partir des chants des parents, une présentation a été faite dans le cadre du Festival Écoutez Voir et de la fête d'école en juin.

7 • LE PÔLE INSERTION DES 18 À 25 ANS

Les jeunes : qui sont-ils au début de leur mission ?

- **11 jeunes différents** : 27 % de femmes pour 73 % d'hommes
- 100 % des volontaires sont majeurs au début de leur contrat.
- 100 % des volontaires n'ont pas d'enfants.
- Lieu de résidence à l'entrée du service civique :



- 100 % des jeunes n'ont aucun revenu et dépendent principalement de leurs familles.
- 9 % des jeunes ont le permis de conduire, les autres se déplacent via le réseau de transport en commun, à pied ou à vélo.
- 100% maîtrisent les savoirs de bases élémentaires (savoir s'exprimer clairement à l'oral en français, savoir lire, savoir écrire, savoir compter) mais plus de 50% d'entre eux rencontrent des difficultés dans la réalisation des démarches administratives, pour écrire un cv ou une lettre de motivation.
- 36 % des jeunes n'ont ni de diplôme ni de qualification. Parmi les 64 % de jeunes ayant des diplômes (CAP, BEP ou Bac Professionnel), 85% expriment que celui-ci ne correspond plus au projet professionnel qu'ils souhaitent entreprendre au début de la mission de service civique.
- 45% des jeunes déclarent une situation de logement insatisfaisante

Pour l'année 2020, nous mettons en place une fiche de liaison destinée aux structures partenaires qui nous orientent les jeunes vers le service civique. Elle nous permettra de mieux cerner l'intérêt de la mission pour le volontaire mais aussi d'appréhender les problématiques d'insertion auquel il est confronté.



L'engagement en 2019 :

Service civique, pour 11 volontaires :

- 6 jeunes avaient commencé leur mission mi-août 2018. Une volontaire ayant démissionné cette année-là, ils ne sont plus que 5 à poursuivre leur mission entre le 1er Janvier et le 14 Mars 2019.
- 6 jeunes ont effectué une mission du 1er Avril au 31 Octobre 2019
- 6 jeunes devaient être recrutés au 1er Décembre 2019 mais le recrutement a dû être reporté du fait d'un problème d'avenant en lien avec notre agrément de service civique. Cette nouvelle équipe est donc présente à CAP Sud seulement depuis le 6 Janvier 2020
- Parmi les 11 volontaires présents en 2019 :
- 2 volontaires ont démissionné en 2019 : un pour des raisons personnelles et l'autre pour une entrée en formation
- 2 volontaires ont eu des difficultés à tenir leur engagement dans le temps (plus de 20% d'absentéisme)

Leurs missions de 7 mois se sont déroulées de la manière suivante :

- 16 heures de chantier hebdomadaire en soutien à la vie associative locale,
- 4 heures d'accompagnement socio professionnel hebdomadaire en collectif,
- 4 heures hebdomadaire dédiées à la formation civique ou à l'accompagnement individualisé en lien avec le projet professionnel.

Observations des problématiques majeures repérées :

A nouveau, pour certains volontaires, l'engagement est difficile à tenir et soulève différentes problématiques sociales :

- Des difficultés à se maintenir dans un logement
- Des difficultés importantes dans la gestion de leur budget
- Des problèmes de santé, d'hygiène
- Des situations administratives complexes qui freinent différentes démarches : par exemple établir un contrat de service civique, obtenir des aides de la Région en faveur de la mobilité, ...
- Des comportements ou attitudes en inadéquation avec les codes attendus par le monde du travail
- Un éloignement familial difficile à vivre pour certains



Les chantiers de soutien aux associations :

En 2019, les volontaires se sont investis dans une grande variété de chantiers leur permettant d'appréhender différents savoirs faire et savoirs être

Les actions de chantiers au bénéfice de l'association :

Des chantiers en lien avec les évènements et temps forts du quartier :

→ Constructions bois et métal :

- Construction d'un char de carnaval,
- Fabrication d'un décor (mange debout surplombé de fleurs décoratives en acier)
- Fabrication de deux gradins en bois de 30 places chacun pour accueillir le public

→ Animation :

- Mise en place d'une course de push cars pour la fête de quartier,

→ Logistique :

• Montage du bar, des gradins en bois et de la salle de spectacle, des manges debout, montage et démontage de spectacle sur le festival *Ecoutez Voir*.

→ Service : service à l'occasion du festival « *Ecoutez Voir ! à Poitiers Sud* »,

→ Communication : diffusion de la plaquette de CAP Sud et de tracts pour les événements organisés dans le quartier,

Des chantiers pour améliorer / faciliter la vie quotidienne des projets locaux :

→ Logistique :

- Un soutien hebdomadaire à l'épicerie sociale du quartier où chaque lundi, deux volontaires sont intégrés à l'équipe de bénévoles et participent aux transports des denrées de la banque alimentaire vers CAP Sud, puis à la mise en rayon.

→ Peinture :

- Des portes de l'épicerie
- De l'atelier du pôle insertion et du garage
- Des murs du secteur jeunesse
- Du bar de CAP Sud et des push-cars

→ Constructions bois et métal :

- Construction des panneaux signalétiques lumineux pour l'accueil et la salle de spectacle
- Fabrication d'étagères pour la ferme des Prés-Mignons
- Fabrication d'une table de soudure en métal pour notre atelier
- Construction de nichoirs et de mangeoires à oiseaux à destination de l'Accueil de Loisirs,

Des chantiers en soutien aux associations extérieures :

Entretien et aménagements d'espaces verts :

→ Service Hygiène Publique-Qualité Environnementale de Grand Poitiers :

- Nettoyage d'un Bois sur la commune de Migné-Auxances
- Paillage de saules à Poitiers
- Nettoyage d'un étang à proximité de Saint Cyr : arrachage de Jussie

→ Mission Locale d'insertion

- Fabrication de jardinières en bois de récupération (palettes)

→ Chantiers de constructions bois et métal :

- Chantier Low Tech en partenariat avec l'association « Oseons ». Chantiers menés avec des ingénieurs pour la fabrication d'une douche et d'un four solaire

- Association la K7 à Poitiers :

Fabrication d'un poulailler et d'une serre à partir de matériaux de récupération (palettes, pointes recyclées,)

→Logistique et accueil :

- Festival de Brioux :

- Installation du site : montage de chapiteau, de barrière, d'une yourte, montage de gradins

- Affichage

- Accueil du public lors des spectacles

Évaluation des chantiers :

A nouveau, les volontaires ont développé des savoir-faire dans différents domaines : constructions bois et métal ; peinture ; entretien d'espaces verts ; service au bar et restauration ; manutention, mise en rayon ; cuisine ; diffusion, communication ; animation.

Tous les 15 jours, un bilan entre le volontaire et l'équipe d'encadrement a été réalisé sur l'évolution de la posture professionnelle : ponctualité, implication et intérêt pour la mission, capacité à travailler en équipe. Pour chacun d'entre eux, à la fin de la mission, un bilan nominatif a été co-signé avec le volontaire. Ces temps ont permis de mettre en avant les principaux savoir-faire et savoir être développés pendant la mission.

Par ailleurs, travailler en partenariat avec des habitants, avec des bénévoles associatifs, ou encore des professionnels d'horizons variés ont été autant d'opportunités pour les volontaires d'élargir leur réseau social, de s'ouvrir sur leur environnement ou encore de découvrir certains métiers.

Les volontaires et les chantiers, ce qu'ils en disent :

Ce que j'ai appris / obtenu	Les pistes d'amélioration évoquées
Les chantiers	
La manipulation d'outils, la soudure, la découpe de bois	La formation soudure seulement deux par deux : certains sont formés seulement en fin de mission
	Créer plus de choses, plus de chantiers de construction
En logistique : mise en rayon, étiquetage et manutention	Faire moins de rénovation comme repeindre le bar c'est moins gratifiant
	Être plus associé aux temps de préparation, de conception

L'accompagnement socio professionnel des volontaires

La mission de service civique aura permis aux volontaires de reconnaître et d'acquérir de nouvelles compétences indispensables à l'insertion sociale et professionnelle

Un suivi individualisé renforcé pour permettre l'insertion sociale et professionnelle post service civique :

- 100% des volontaires ont engagé un suivi avec un conseiller de la Mission Locale d'Insertion pour définir les démarches en lien avec un projet professionnel.
- 2 rendez-vous de suivi avec le tuteur à C.A.P. Sud ont été menés chaque mois en moyenne : réécriture du C.V. et de lettre de motivation selon le projet de chacun. Pour certains volontaires, cet accompagnement s'est fait en étroite collaboration avec un éducateur de prévention pour avancer dans certaines démarches telles que le logement, la situation administrative, la santé ou encore la mobilité
- Passage d'un bilan de santé pour les ayants droits,
- Obtention de l'aide au permis de conduire proposée par la Région.
- Des prises de contact auprès d'entreprises ou d'organismes de formation :
 - Réalisation de bilan de stage : Foire Fouille, Dispro Poitiers,
 - Aide à la prise de contact : accompagnement à la recherche de stage dans les entreprises poitevines (Kramp, chronopost, Leroy Merlin, Géant Casino, Leader Price, Jeannot Paysagiste...)
- Une préparation à l'entretien pour postuler à des offres d'emplois
- Aide à l'écriture du CV et de la lettre de Motivation
- Recherche d'organisme de formation
- Atelier d'écriture sur l'articulation du récit de parcours (scolaire, engagement volontaire et professionnel),

Les volontaires et l'accompagnement individuel, ce qu'ils en disent :

Ce que j'ai appris / obtenu	Les pistes d'amélioration évoquées
L'accompagnement individuel	
Faire des démarches seules	Commencer les démarches plus tôt dans le service civique
Avoir plus de connaissances sur les métiers, les formations	Avoir plus temps accompagné
Faire la demande d'aide au permis	
Trouver une formation	
Faire les papiers administratifs	
Prendre les rdv à la MLI	

Des ateliers collectifs en groupe restreints pour développer les compétences en lien avec la réalisation d'un projet professionnel

Des ateliers pour travailler les problématiques préalables à l'insertion :

- Atelier « *Regard et débats sur les problématiques d'Insertion* »
- Ateliers d'expression,
- Atelier de sensibilisation à la gestion du stress avec une sophrologue,
- Atelier « Comment Gérer son budget »
- Atelier « Les addictions en question » en partenariat avec L'AANPA.
- Passage du bilan de santé pour les ayants droits : visite du centre d'examen et de santé.

Des ateliers pour affiner son projet et améliorer ses compétences en lien avec la recherche d'emploi :

- Des visites d'organismes de formation : visite de l'A.F.P.A. du Vigeant, de l'AFTRAL.
- Des ateliers pour mieux comprendre l'entreprise et améliorer ses compétences pour rechercher un emploi :
 - Rencontre avec le chantier d'insertion CAP Vert
 - Rencontre avec une agence de travail intérimaire : Ranstad
 - Apprendre à valoriser ses compétences en décrivant une expérience positive,
 - Réflexion sur les freins à l'emploi et les compétences pour accéder au monde du travail
 - Atelier "Comprendre l'entreprise et comment réaliser une enquête métier"
 - Enquête métier en collectif sur la zone commerciale de Chasseneuil –du-Poitou
 - Atelier de méthodologie pour rédiger son C.V et une lettre de motivation,
 - Préparation à l'entretien professionnel : passage de simulation d'entretien à la Mission Locale d'insertion devant des jurys bienveillants.

Les volontaires et les ateliers collectifs, ce qu'ils en disent :

Ce que j'ai appris / obtenu	Les pistes d'amélioration évoquées
L'accompagnement collectif / les ateliers :	
Faire un CV et un Lettre de motivation	Des ateliers tout au long de la mission, plus régulier : ça nous a aidé mais par exemple nous n'en n'avons plu en fin de mission.
S'exprimer	
Bien se tenir	Aller plus dans le détail pour certains ateliers
Apprendre à mieux parler en public	
Connaissances sur les addictions	Etre plus clair sur le déroulement des ateliers

Formation civique :

- Formation civique sur le thème de l'engagement et de la vie associative : approche théorique puis échange avec les membres du conseil d'administration.
- Formation sur le thème du Vivre Ensemble et de la citoyenneté : approche de la cohésion de groupe, histoire de l'éducation populaire et débat mouvant sur la question de l'engagement

citoyen.

- Formation PSC1 (Premiers Secours) en partenariat avec Inersud, et remise d'une attestation de formation

Ce que j'ai appris / obtenu	Les pistes d'amélioration évoquées
Les volontaires et la formation civique, ce qu'ils en disent:	
Apprendre les gestes qui sauvent, l'évaluation en cas d'incendie, débattre sur des sujet d'actualité	Avoir plus de temps de formation et d'intervenants

Nos partenaires :

Nous remercions nos partenaires :

- ▶ En lien avec l'accompagnement des jeunes: les conseillers de la Mission Locale d'Insertion du Poitou, les éducateurs de prévention A.D.S.E.A., Inersud, le centre d'examen et de bilan de santé, les entreprises et chantiers d'Insertion qui accueillent les jeunes pour des enquêtes métiers ou en stage, les organismes de formation.
- ▶ En lien avec la mise en place de chantier : le service hygiène publique-qualité environnementale de Grand Poitiers, l'association « la K7 », l'association « Osons », l'association « Festival au Village »
- ▶ Pour leur soutien financier : Le Fond Social Européen dans le cadre du PLIE et Grand Poitiers.

8 • LA VIE DE QUARTIER

Les manifestations de quartier :

Tous les ans, dans la maison de quartier, la fête est de rigueur et investit différents lieux du quartier. Cette année, nous avons investi le cœur de l'iris de Bellejouanne en Juillet pour un moment de convivialité en partenariat avec l'équipe d'éducateurs de prévention du quartier (ADSEA). La Locomobile de Mr Lepo a donc déambulé en musique pour le plaisir des petits et des grands.



Le 1er dimanche de septembre, **la fête de quartier au Parc des Prés Mignons** est toujours un rendez-vous attendu de tous avec une grande nouveauté pour cette année : Le vide grenier. Celui-ci s'est déroulé tout au long de la journée en bas du parc avec une trentaine d'exposants.

Le public est venu nombreux encore cette année participer aux animations, spectacle « *Le Grand Rail* », à la rencontre du tissu associatif du quartier et regarder défilier les habitants de Poitiers sud pour le défilé de mode de l'atelier couture Pique tout net.

La fête des Lumières a illuminé le quartier malgré l'annulation du feu en raison du mauvais temps. Cela n'a pas découragé le public qui a tout de même répondu présent sur le parvis de CAP Sud, pour y retrouver animations :

Fanfare « *La fanfare du Pont Neuf* », spectacle « *Oscar fou* » et de la bonne humeur !



Les apéros du 9 vont à la rencontre des habitants tous les 9 du mois dans le quartier, moment de convivialité simple, autour d'un jus soft et d'un délicieux broyé du Poitou confectionné par Colette !

9 • LES ACTIONS SOCIALES

L'épicerie solidaire

19
bénévoles
Dont
4 jeunes migrants

6
Services Civiques
(Chantier d'insertion)

4
Services Civiques
(Épicerie)

3
Stagiaires

1
Professionnelle

168
Familles
(Dont 56 nouvelles)

516
Clients

9342
Passages Clients

48 Tonnes
de marchandise
Alimentaires
15 Tonnes
de Produits
(hygiène, jeux, fournitures scolaires ...)

1,100 Tonnes
en moyenne manutentionnée
par **4 bénévoles**
par semaine

► Présentation des bénévoles :

Nombre de bénévoles		
19		
Répartition par Genre		
Homme	Femme	
9	10	
Situation Géographique		
Dans le Quartier	Poitiers	Hors Poitiers
15	3	1

► Ce que font les bénévoles :

765 repas pris en commun	Nombre d'heures
Nombre d'heures de préparation (lundi et jeudi et inventaire)	2400
Nombre d'heures de formation	50
Nombre d'heures de journées de vente (mardi)	2752
Commissions/Réunions.....	108
Collecte Banque Alimentaire	70
Nombre d'heures de bénévolat total pour le fonctionnement de L'épicerie	5380 H

Équivalent +3.6 Temps Plein

► Les bénévoles s'investissent également dans ...

« L'épicerie » fait partie du réseau des Épiceries Solidaires de Grand Poitiers, animé par le CAPÉE.
6 commissions ont été réalisées dans l'année

« L'épicerie » a participé à la collecte de la Banque Alimentaire samedi 30 novembre et dimanche 1er décembre.

Les bénévoles ont participé à des journées de formation :

- T.A.S.A (Tous Acteurs de la Sécurité Alimentaire)

Depuis le début de l'année 2019, **4 jeunes migrants** ont participé en tant que bénévoles à « L'épicerie » en lien avec le REMIV, l'association « Min 'de rien » et le PRADHA.

CAP Sud s'est inscrit au PAM afin de mieux appréhender les questions des migrants qui sont sur le quartier et/ou qui nous sollicitent.

L'équipe salariée / services civiques

► L'équipe de « L'épicerie » se compose :

- D'une professionnelle à 85 %
- De 2 services civiques à 24 h/semaine (1920 h au total).

► Missions de la professionnelle :

Animation de l'épicerie :

- Organisation générale.
- Supervision du dispositif.
- Recrutement et encadrement des bénévoles.
- Recrutement, formation et suivi des services civiques.
- Accueil des familles.
- Participation au réseau des épiceries.
- Participation et représentation de la commission des prescripteurs.
- Informations et coordination auprès des services sociaux du Grand Poitiers.
- Participation à la commission interne de « L'épicerie ».
- Représentation de CAP Sud au Conseil d'Administration de la Banque Alimentaire.
- Représentation de CAP Sud dans toutes les instances extérieures.

La professionnelle en charge représente et applique les décisions du Conseil d'Administration. Elle prend en compte l'avis des bénévoles pour la gestion quotidienne de l'épicerie.

Sur la période concernée, 4 services civiques ont participé à « L'épicerie » (2 promotions de 2). La première promotion (sept 2018 à août 2019) recrutée, encadrée et pilotée par CAP Sud. La seconde promotion (octobre 2019 à avril 2020) recrutée et suivie par la Fédération des centres sociaux. Leur mission était de 12 mois par service civique pour la promotion qui courait jusqu'en août 2019 et de 7 mois pour les nouveaux arrivés.

► Missions des services civiques de « L'épicerie » :

Accompagner la professionnelle en charge :

- Achats / ravitaillements.
- Organisation de l'épicerie : gestion des stocks, rayonnage,
- Accompagnement des bénévoles et des clients.
- Aide aux dossiers administratifs concernant l'épicerie.
- Participation aux instances de l'association.
- Accompagner la professionnelle dans les instances de concertation.
- 6 services civiques du chantier d'insertion en renfort : Aide au ravitaillement, au stockage et à la manutention...et pour certains, vente auprès de la clientèle.

Les clients en quelques chiffres

► Indicateurs généraux de distribution par iris :

Iris	Nb de foyers inscrits	Nb de clients inscrits	Nb de passages familles	Nb de passages clients
Bellejouanne	123	409	2022	7795
Chilver	33	68	301	800
Près Mignons	11	38	181	747
Pointe à Miteau	1	1	0	0
Total	168	516	2504	9342

► Composition des foyers :

	Nb de personnes
Foyers inscrits	168
Personnes seules, sans enfant	46
Personnes seules, avec enfants	43
Au moins 2 adultes, sans enfant	17
Au moins 2 adultes, avec enfants	62
Nombre moyen de clients inscrits par foyer*	3.1

* : Sans compter les personnes seules

La file active était de 114 familles en moyenne au cours de l'année

Les prescripteurs : MDS, CCAS, UDAF, MLI
14 prescripteurs différents en 2019 (25 travailleurs sociaux)

73% des prescriptions sont réalisées par la MDS Poitiers sud
16% par le CCAS

► Données sociodémographiques :

Répartition des clients par âge	
	Nombre de personnes
0-3 ans	45
4-14 ans	156
15-25 ans	99
26-64 ans	208
65 ans et +	8

Répartition des clients par sexe	
	Nombre de personnes
Hommes	244
Femmes	272

► Durées des prescriptions et reste pour vivre :

3 mois : 20 familles de 241€ à 310€/mois

6 mois : 30 familles de 181€ à 240€/mois

9 mois : 37 familles de 151€ à 180€/mois

12 mois : 115 familles <150€/mois

Les Marchandises en quelques chiffres

► Les produits alimentaires :

- Banque alimentaire : 90% (Principalement des dons ; Achats : lait, beurre, certains fromages et poissons.)
- Achats (supermarché principalement) : 10%
- Et +de 23400 œufs (achat producteur local)

► Les produits non alimentaires :

« L'épicerie » propose à ses clients des produits d'hygiène et d'entretien de première nécessité :

- Hygiène : shampoing, gel douche, savon, dentifrice, brosse à dent, mouchoirs ...
- Entretien : lessive, produit multi usages, liquide vaisselle, éponge...



Achetés principalement par l'intermédiaire du réseau des épicerie auprès d'un nouveau fournisseur (Alternative appro), d'achats directs auprès de l'Agence du Don en Nature (ADN) ainsi que de dons récupérés principalement par la Banque Alimentaire auprès de « L'arbre vert » producteur local.

+ De 15000 produits ont été distribués

Trois opérations exceptionnelles ont pu être réalisées par l'intermédiaire des achats effectués auprès d'A.D.N. :

- ① Achat de fournitures scolaires pour la rentrée des classes en juillet.
- ② Achat de matériel et produits de puériculture en juillet et décembre.

Une Opération spéciale : « Jeux et jouets de Noël » **+ de 400 jeux jouets ont été vendus**

Le Club:



Une nouvelle proposition faite aux habitants depuis septembre:

Le CLUB! Pour les adultes qui ont envie de sortir, faire des animations en groupe, rencontrer et partager des moments conviviaux. Un programme ponctué d'ateliers cuisine débrouille, de spectacles, d'expositions et de sorties dans la région. Le club compte pour l'année 2019 **14 participants.**

10 • LES SPECTACLES

Action culturelle

En 2019, des spectacles pour tous les âges et de différentes esthétiques artistiques ont été proposés dans la salle de spectacles de la maison de quartier. Des semaines ont été réservées à des compagnies sur des « résidences d'artistes » où des spectacles voient le jour, ce sont des temps très importants pour les compagnies. La salle, par sa jauge à taille humaine, et un rapport scène/public très intimiste, est très appréciée des compagnies.

Des spectacles en extérieur ont été proposés lors des manifestations « *Ecoutez-Voir ! à Poitiers Sud* », la fête de quartier, le fête des lumières ou pendant les vacances d'été. Ce sont autant de moments où public, bénévoles et artistes se côtoient. Ces temps de fête où le spectacle vient au plus près des habitants permettent de proposer des formes diverses et familiales qui vont de la marionnette à la musique en passant lorsque le temps est clément par un beau bal !

► La salle de spectacles

Surscène.... Il y a eu quoi ?



L'Alcazar, Théâtre par la compagnie Chap' de Lune. Cette soirée diner-spectacle a immergé le public au cœur des coulisses d'un Music-Hall dans le Paris de années 20, avec des entractes organisés par le groupe de bénévoles Shinning pour le plaisir des papilles ... **47 spectateurs** (jauge limitée)

Petits Bouts de Nous, deux présentations d'étape dans la salle de spectacle ont eu lieu en 2019. Des comédiens et musiciens habitants du quartier nous ont régalez de petits bouts de vie sur un plateau tout végétalisé entre autre.

150 spectateurs.

Concert commenté, Le pianiste Emmanuel Mouroux est venu présenter et expliquer des œuvres dans la cadre de La Quinzaine contre le racisme organisé par Le Toit du Monde...

44 spectateurs.

Ma vie de grenier, Théâtre par la compagnie Carnage Production. C'est l'histoire de Gaëtan Lecroteux, 50 ans, pas physique du tout, qui est gentil - trop gentil. Ce jour-là, son stand pour le vide grenier est prêt mais... avec une semaine d'avance. Qu'à cela ne tienne, il tentera de se débarrasser de son passé au travers des objets qu'il met en vente...

162 spectateurs.

Théâtre forum, par la compagnie Arlette Moreau. En partenariat avec l'ADSEA, un théâtre forum a été proposé aux jeunes des quartiers de Poitiers autour de sujet qui les concernent directement... **65 spectateurs.**

Labulkrack, Cette fanfare composée de 14 musiciens évolue autour du compositeur et guitariste Hugo Bernier. Ils forment un groupe où énergie et virtuosité créent une synergie détonante. Labulkrack répète régulièrement dans notre salle



de spectacle, et a présenté au printemps 2019 leur nouvel opus « Cumbia Bamako ». Comme une mosaïque, chaque titre a son propos singulier, un son, une couleur, une énergie, et rassemblés dans ce même programme, le tout reflète une seule image, proche de la paix... **192 spectateurs.**

Non... Rien, Théâtre par la compagnie ACPro. Quatre comédiens ont interprété des instants d'existence sans avenir, pris sur le vif. Tout jusqu'à ce jour n'était que futilité et insignifiance ... **58 spectateurs.**

Kroum l'ectoplasme, théâtre par la compagnie Les Chopalos. Les comédiens amateurs « Les Chopalos » sont venus présenter une farce détonante d'après l'œuvre de Hanokh Levin... **110 spectateurs.**

Les P'tites Brel en concert, C'est un duo reprisant nos vieilleries connues et reconnues. Elle se prend pour Edith et parfois pour Jacques, il se prend pour Serge mais aussi pour Georges... De contrebasse en accordéon, ils nous ont fait revivre les incontournables d'hier et... d'hier ! avec délicatesse et humour... **128 spectateurs** (Teaser tourné à CAP Sud)

Technicolor, concert de Dani Bouillard. Le dandy gouailleur a enchanté le public avec des chansons addictives, charnelles et raffinées... **42 spectateurs.**

Cornette, par la compagnie Un Œil aux Portes. Dans le cadre du festival Egale à Egal, nous avons accueilli un spectacle épique mettant en scène une marionnettiste et une machiniste. Cornette a 18 ans,

il est volontaire dans une guerre entre deux empires ... **160 spectateurs.**

La semaine de la parentalité en novembre 2019, dont le thème était « Vivre ensemble ça s'apprend » a été rythmé par des spectacles pour tous les âges et tous les publics. Ces spectacles ont pu appuyer les propos, et ouvrir de nouveaux sujets de discussion.

Princesse Charmante, par la compagnie du Mauvais Genre. Doit-on être ce que l'on attend de nous?... **111 spectateurs.**

Le voyage de Neels, par l'Orchestre de Chambre Nouvelle Aquitaine. La musique comme vecteur social... **133 spectateurs.**

Théâtre forum, par la compagnie Arlette Moreau. Vivre ensemble ça s'apprend?... **77 spectateurs.**

Ne le dis surtout pas !, par la compagnie du GIVB. Amour, tolérance et préjugés... **62 spectateurs.**

Oscar Fou, chansons pour petites et grandes oreilles. Pour fêter la fin de l'année, la fête des lumières a débuté pour tous les enfants des accueils de CAP Sud par un concert dans la salle de spectacles... **190 spectateurs.**
A l'issue du spectacle, l'esplanade de CAP Sud a sorti ses habits de lumières avec « *Les Petits Charbonniers* » de Zo Prod et tout en musique avec la Batuc de CAP Sud et la fanfare du Pont Neuf ! Le feu d'artifices n'a pas pu avoir lieu mais ce n'est que partie remise...



► Petits Bouts de Nous

« *Petits Bouts de Nous* », est un projet collectif et original où depuis octobre 2017, des habitants de Poitiers Sud livrent des souvenirs, des « *petits bouts de nous* » qui forment « *un grand bout de nous* ».

Une quinzaine de comédiens âgés de 20 à 85 ans d'horizons différents, accompagnés d'une comédienne professionnelle, se retrouvent sur scène pour nous emmener vers des histoires de vie qui tour à tour nous font sourire, rajeunir, nous rassemblent et nous ressemblent.

Environ tous les six mois, des étapes de travail sont présentées avec à chaque fois des présentations différentes, des textes inédits et dévoilent sur le plateau de nouvelles et anciennes goules !



En 2019, les « *Petits bouts de Nous* » ont présenté deux étapes de travail sur la scène de la salle de spectacle de CAP Sud, des bouts d'histoire lors du festival « *Ecoutez-Voir ! à Poitiers Sud* » aux jardins familiaux et lors du festival « *Au village* » de Brioux-sur-Boutonne.

Ce projet, mis en scène par Frédérique Anthelme, directrice artistique de la Clique d'Arsène, est en constante évolution. Il est ouvert à tous et est gratuit pour les adhérents de CAP Sud.

► La Carte Spectaculaire

En 2019, La spectaculaire a continué son chemin. Cette carte qui propose « *7 spectacles* » à la carte, est valable pour le titulaire, sa famille, ses amis, ses voisins... ! Il suffit juste de réserver à l'accueil et les spectacles proposés en salle seront accessibles (sous réserve de places disponibles au moment de la réservation).

La carte est proposée au tarif de 25 € pour 7 spectacles. Cette carte est accessible à tous, et ne nécessite pas d'être adhérent pour y accéder.

Le plus ! Cette carte permet soit d'inviter les personnes que l'on souhaite ou de se programmer dès la rentrée de belles soirées rien que pour soi pour l'hiver à venir ! Et pourquoi pas, rencontrer de nouvelles personnes !

Le plus, plus ! Souvent une douceur sucrée est offerte à la fin des représentations. Celle-ci est réalisée par les bénévoles du groupe « *Shining* » !

En 2019, **68 entrées** se sont faites par la Spectaculaire (ne sont comptées que les entrées payantes aux spectacles).

► Shining

« *Shining* » est un groupe de bénévoles qui brille ! Autour des spectacles, des rendez-vous sont fixés pour travailler en amont des représentations sur la distribution des affiches et des tracts, la billetterie, l'accueil des spectateurs, l'accueil des artistes et l'aide au montage et démontage des spectacles. N'hésitez pas à venir rencontrer l'animatrice en charge des spectacles si vous souhaitez vous investir dans le bénévolat autour du spectacle !



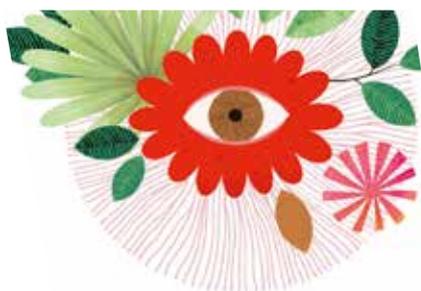
II • LES PRATIQUES AMATEURS



CAP Sud, met en place des activités de loisirs pour adultes. Certaines sont animées par des intervenants professionnels : Yoga, Pilates, Batucada.

Nous travaillons avec deux nouveaux professionnels depuis la rentrée scolaire 2019 :

- Danielle RODRIGUEZ, intervenante en Yoga est partie est à la retraite et a été remplacée par Mélanie AUTEXIER.
- Sandra HURRON, professeure de Pilates, s'est concentrée sur la création d'un espace santé et bien-être. Nous lui souhaitons toute la réussite dans son projet. Severine Bartal a pris sa suite et assure avec Clarisse GAYET deux cours hebdomadaires.



Afin de pouvoir mettre en place ces activités, nous travaillons en lien avec la Mairie de Poitiers qui met à disposition une partie de l'École Ernest Pérochon afin d'agrandir notre capacité d'accueil et notre panel d'activité.



Trois salariés de l'association qui travaillent auprès d'enfants mettent également leur compétences hors temps périscolaire pour animer deux ateliers pour Adultes :

- Boxe féminine et des après midi de randonnée et de balades. Barbara MAZET assure le cours le mardi soir ainsi que le vendredi matin au gymnase Bellejouanne.
- Randonnée, animées par Aymeric CHOPIN et Léon NICOLE (8 à 12 km, le vendredi) et les balades (5 à 7 kms, le jeudi). Le RDV est à CAP Sud et les adhérents utilisent les véhicules de l'association pour se rendre sur le lieu de marche choisi. Les adhérents peuvent également s'inscrire à des sorties à la journée trimestrielle où ils découvrent les environs et la gastronomie locale. Ces journées permettent aussi de faire le lien entre les habitués du jeudi et ceux du vendredi.



Il est également primordial d'accueillir des activités d'éducation populaire. Les adhérents éclairés apprennent aux moins expérimentés afin que le savoir de chacun se transmette. Ils pourront par la suite conseiller les novices de la rentrée suivante. Les adhérents peuvent s'inscrire aux activités telles que Tricot, Badminton, Restauration Tapisserie d'Ameublement, Atelier écriture, Cartonnage, Couture.



RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux adhérents de l'association « C.A.P. SUD »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « C.A.P. SUD » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 14 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Subventions

- Les modalités de suivi et de comptabilisation des subventions et notamment le bon rattachement des subventions à l'exercice d'attribution ;
- Les modalités de comptabilisation des fonds dédiés présentés dans l'annexe des comptes.
- De la réalité des subventions par la demande de confirmation auprès des financeurs et par l'analyse des conventions de subventions.

Disponibilités

- De la réalité des disponibilités par la demande de confirmation auprès des établissements bancaires et par l'analyse des relevés bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

V. Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Poitiers, Le 17 avril 2020.

SAS AUDIT ATLANTIQUE POITOU-CHARENTES

Laurent RIVAULT
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping initial 'L' followed by the name 'Rivault' written in a cursive style.

► Bilan des actifs

Actif	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			31.12.2018
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 723.88	9 105.46	618.42	
FRAIS D'ETABLISSEMENTS				
FRAIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCES. BREVETS LICENCES MARQUES	9 723.88	9 105.46	618.42	
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	430 437.12	335 472.24	94 964.88	69 641.29
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS SUR SOL PROPRE	25 603.14	24 986.76	616.38	1 228.15
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	37 266.14	20 220.82	17 045.32	16 212.98
INSTALLATION TECHNIQUE MATERIEL ET OUTILLAGE				
AUTRES	367 567.84	290 264.66	77 303.18	52 200.16
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROITS				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 209.28		8 209.28	9 501.44
PARTICIPATIONS	22.75		22.75	22.75
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES	8 186.53		8 186.53	9 478.69
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	448 370.28	344 577.70	103 792.58	79 142.73
STOCKS ET ENCOURS				
MATIERES PREMIERES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS				
EN COURS DE PRODUCTION				
PRODUITS INTERMEDIAIRES				
MARCHANDISES				
FOURNISSEURS AVANCES ET ACOMPTE VERSES/COMMANDES				
CREANCES	170 158.16		170 158.16	144 832.60
CREANCES USAGERS ET COMPTE RATTACHES	1 427.08		1 427.08	6 803.66
AUTRES	168 731.08		168 731.08	138 028.94
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	657 255.46		657 255.46	644 049.25
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 514.83		1 514.83	3 835.32
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	828 928.45		828 928.45	792 717.17
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 277 298.73	344 577.70	932 721.03	871 859.90

► Bilan des passifs

Passif	31/12/2019	31.12.2018
	Montant	Total
FONDS PROPRES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	132 954.22	131 969.88
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES	105 524.79	57 090.14
REPORT A NOUVEAU		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 290.24	49 418.99
TOTAL FONDS PROPRES (1)	234 188.77	238 479.01
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE		
ECART DE REEVALUATION		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	335 533.60	328 033.60
PROVISIONS REGLEMENTES		
DROITS DES PROPRIETAIRES		
TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (2)	335 533.60	328 033.60
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (1 + 2)	569 722.37	566 512.61
PROVISIONS POUR RISQUES	34 018.00	29 949.00
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (3)	34 018.00	29 949.00
FONDS DEDIES (4)	10 000.00	10 000.00
EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCEURS DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	810.00	3 608.70
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	31 639.45	109 462.11
DETTE FISCALES ET SOCIALES	140 009.63	104 101.10
DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	54 975.58	11 820.38
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	91 546.00	36 406.00
TOTAL DETTES (5)	318 980.66	265 398.29
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	932 721.03	871 859.90

► Compte de résultat période du 01.01.19 à 31.12.19

Charges (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
ACHATS MATIERES PREMIERES AUTRES APPROVISIONNEMENTS	46 855.91		54 804.67
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERIEURES	368 175.30		384 934.74
IMPOTS TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	43 989.70		35 793.50
SALAIRES ET TRAITEMENTS	691 580.16		611 584.08
CHARGES SOCIALES	169 946.70		187 661.14
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		37 066.20	30 587.23
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	32 134.46		28 005.23
/IMMOBILISATIONS : DOTATION AUX PROVISIONS			
/ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS			
RISQUES & CHARGES : DOTATION AUX PROVISIONS	4 931.74		2 582.00
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION			
AUTRES CHARGES			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (1)		1 357 613.97	1 305 365.36
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
CHARGES FINANCIERES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES			
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
CHARGES NETTES / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (3)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 097.10		11 474.05
SUR OPERATION EN CAPITAL			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES			
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS			
DOTATION AUX PROVISIONS REGLEMENTEES STOCKS			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (4)		1 097.10	11 474.05
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (5)			
PARTICIPATION DES SALARIES AU RESULTAT (6)			
IMPOTS SUR LES SOCIETES (7)			
TOTAL DES CHARGES		1 358 711.07	1 316 839.41
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			49 418.99
TOTAL GENERAL		1 358 711.07	1 366 258.40

► Compte de résultat période du 01.01.19 à 31.12.19

Produits (ttc)	Du 01/01/2019 au 31/12/2019		31.12.2018
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
VENTES DE MARCHANDISES	33 474.12		35 375.32
PRODUCTION VENDUE	107 471.45		111 875.16
SOUS-TOTAL A		140 945.57	147 250.48
PRODUCTION STOCKEE			
PRODUCTION IMMOBILISEE			
SUBVENTION D'EXPLOITATION	1 175 710.58		1 178 063.05
REPRISES SUR PROVISIONS TRANSFERT DE CHARGES	23 045.31		29 561.81
COLLECTES			
COTISATIONS	6 042.00		5 375.00
AUTRES PRODUITS			
SOUS-TOTAL B		1 204 797.89	1 212 999.86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 345 743.46	1 360 250.34
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (2)			
PRODUITS FINANCIERS			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET CREANCES			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 531.11		2 286.02
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS NETS / CESSION VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		2 531.11	2 286.02
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
SUR OPERATIONS DE GESTION	5 146.26		78.09
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 000.00		
REPRISES SUR PROVISIONS			
TRANSFERT DE CHARGES			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (4)		6 146.26	78.09
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS			3 643.95
TOTAL DES PRODUITS		1 354 420.83	1 366 258.40
SOLDE DEBITEUR = PERTE		4 290.24	
TOTAL GENERAL		1 358 711.07	1 366 258.40

COMPTE DE RESULTAT

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE

Répartition par nature de charges			Répartition par nature de ressources		
861	Mise à disposition gratuite de biens		871	Prestations en nature	
861000	CHARGES SUPPLEMENTIVES	259 741.32	871000	PRODUITS SUPPLEMENTIFS	259 741.32
	TOTAL (861)	259 741.32		TOTAL (871)	259 741.32
	Total charges contributions volontaires	259 741.32		Total produits contributions volontaires	259 741.32



A series of horizontal lines for writing, starting with a single line near the top and followed by many more lines spaced evenly down the page.





Centre d'Animation de Poitiers

📍 28, Rue de la Jeunesse - 86000 POITIERS

☎ 05 49 62 97 47 | ✉ accueil@cap-sud-poitiers.com

🌐 www.cap-sud-poitiers.com | **f** CAPSudPoitiers